suis tellement sûre que le Seigneur veut la réalisation de mes projets que je n'en poursuivrai pas moins leur exécution avec la plus grande ardeur. Mes filles m'ont voué leur obéissance jusqu'à la mort : elles sont toutes également chères à mon cœur. Celui qui me les a données et qui prend soin des petits oiseaux des champs saura bien me fournir les moyens de les nourrir tant que je vivrai, il ne m'arrivera jamais d'en abandonner une seule.

FR. ANGE-MARIE, O.F. M.

(A suiere.)

Frères Précheurs et Frères Mineurs

Lettre du Rme Père Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs

Ordre des Frères Précheurs tenait à Vienne, il y a peu de temps, son Chapitre général. Le Rme Père André Frühfer wirth, Maître Général de l'Ordre, a écrit à cette occasion la lettre suivante au Rme Père Général de notre Ordre.

Nos lecteurs se convaineront une fois de plus de l'intime union qui existe entre les fils de saint Dominique et de saint François.

Révérendissime Père,

L'Ordre des Frères Précheurs s'est en tout temps singulièrement réjoui de la céleste amitié qui a uni le Séraphique François et l'Apostolique Dominique; et cependant sa joie est plus grande à cette heure comme elle le sera dans l'avenir, depuis que par sa Constitution apostolique Félicitate quadam, publiée l'an dernier, le jour même de la fête du Patriarche saint François, le Souverain Pontife glorieusement régnant, le Pape Léon XIII, a si heureusement rétabli l'unité dans tout l'Ordre des Frères Mineurs.

Si, en effet, des frères doivent se réjouir en voyant leurs frères prospérer, certes, nous avons un grand sujet de partager votre joie et même de tressaillir pieusement de bonbeur avec vous ; car ce rétablissement complet de nos frères à l'unité et à la communauté parfaites de vie contribuera beaucoup à la prospérité de l'Ordre tout entier et lui permettra d'entreprendre une œu-